

texte de E. LE BRIS et A. MORICE

**L'ÉTAT ACTUEL DES DÉBATS SUR LE «SECTEUR INFORMEL» :
LE COLLOQUE DE L'IEDES SUR LA PETITE PRODUCTION MARCHANDE
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN**

**RAPPEL DES PRINCIPAUX PROBLÈMES CONCERNANT L'ANALYSE DU
"SECTEUR INFORMEL" (EMILE LE BRIS)**

- Résumé de l'exposé précédent (cf. compte-rendu du 27.11.79).
 - Evolution du discours sur l'emploi en milieu urbain. Jusqu'en 1945 en termes de rareté de l'offre de force de travail ; de 45 à 70, en termes d'excédent de main d'oeuvre ; depuis 1970, en termes plus qualitatifs (revenu des ménages, etc...).
 - Hétérogénéité du "secteur informel", prise en compte par une multitude de définitions et de sous-catégories. Incertitude du concept, défini négativement par rapport au secteur "structuré".

D'où un certain nombre de questions :

- Une question de méthodologie, voire d'épistémologie : crédibilité et scientificité des études empiriques non fondées sur une base théorique (cf. questionnaire lourd au Bureau International du Travail).
- Questions relatives aux rapports entre le Secteur Informel (S.I.) et le Mode de Production Capitaliste (M.P.C.).
 - . Fonctions du S.I. dans le système global. Rendent-elles au S.I. une unité fonctionnelle malgré l'hétérogénéité de son contenu ? (constitution d'une réserve de force de travail ; valorisation du capital et dévalorisation de la force de travail ; participation du S.I. à la reproduction de la force de travail).
 - . Peut-on délimiter en Afrique Noire des zones d'intervention massive du secteur capitaliste ? Dans ce cas, le statut du S.I. change-t-il corrélativement ?
 - . Pourquoi n'y-a-t-il pas en Afrique Noire développement, comme en Asie (Corée), d'un secteur de sous-traitance, de type semi industriel et "transitoire" ?
 - . Les activités du S.I. se développent-elles contre les lois du marché capitaliste ? Le S.I. traduit-il une marginalisation ou bien une prolétarianisation déguisée ?

Ce problème renvoie aux débats entre marxisme scholastique et non scholastique (formation des prix, accès au crédit

bancaire, part prise par la bourgeoisie d'Etat dans le S.I.).

- Le S.I. posé en termes de continuum rural -urbain .

La petite production marchande n'aurait pas de frontières établies. Resterait à déterminer le sens du "pompage" d'un secteur sur un autre : pour LE BRIS, c'est la ville qui extorque un surproduit (apprentissage, coût de la formation, fonction de "sécurité sociale" du S.I.). Pour HUGON (cf. colloque IEDES) ce serait l'inverse : les revenus urbains alimentent la campagne.

Y-a-t-il formation de groupes sociaux réels dont les frontières recouperaient la frontière imaginaire formel-informel ? Les solidarités familiales comme facteur limitant le développement de la conscience et des luttes de classes.

- La dimension historique du S.I.

Deux positions tranchées, sans que le débat soit clos : le S.I. enraciné dans l'histoire africaine ; le S.I. n'a pas de passé, il est le produit de l'articulation au M.P.C. L'étude des stratégies des grandes firmes à l'égard du S.I. pourrait certainement éclairer cette question.

DISCUSSION

. Critique générale de la définition négative, dualiste voire évolutionniste du secteur informel.

. Complexité des rapports S.I.-M.P.C.

- Le secteur informel peut posséder une dynamique propre, décelable dans la reconstitution historique à condition d'envisager en elle-même *l'économie politique* des peuples colonisés ou néo-colonisés.

- Le S.I. perdure sans toujours aller dans le sens du MPC, même si certaines de ses activités reposent sur l'utilisation de sous-produits du secteur industriel.

- Le S.I. est lui-même soumis à des changements (substitution d'activités ; introduction de nouveaux agents comme les Syro-Libanais).

- Quels secteurs du S.I. le M.P.C. a-t-il intérêt à s'appropriier ou ne pas s'appropriier ? La réponse n'est pas toujours simple (ex. de Toyota et des réparateurs au Togo).

La catégorie du S.I. renvoie plutôt à une préoccupation, orientée vers l'action, du "secteur structuré" lui-même : est "informelle" une activité où il n'a pas de prise directe.

Ce colloque, organisé les 7,8 et 9 mars 1979 par l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (Paris I) avec l'appui du Ministère de la Coopération, a rassemblé environ 80 participants appartenant à plusieurs institutions françaises (Université de Paris I, II, IX, X, Bordeaux I, CNRS, ORSTOM, INSEE Coop, ENSAE, IUP Créteil, EHESS) et étrangères (BIT, Banque Mondiale, IDS Brighton, IUED Genève, etc.).

Les membres du Groupe de Recherche Urbaine Africaine (G.R.U.A.) de l'EHESS et du laboratoire de Sociologie et Géographie africaines y ont pris une part active, avec notamment des contributions de J.L. Amselle et E. Le Bris, A.Morice (qui faisait également partie des organisateurs), et G. Salem.

Nous allons essayer, dans cet exposé, de retracer les débats et ensuite de montrer en quoi ces trois contributions tentaient d'apporter un point de vue différent de celui qui a dominé pendant les trois journées.

LES DEBATS : MANIFESTATION D'UN DISCOURS DOMINANT SUR LE SECTEUR INFORMEL

Les documents de base du séminaire étaient :

- Une publication de l'IEDES : "La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel : le cas africain", par HUGON ph., ABADIE N.L., MORICE A., 1977, Paris. (cf. interventions de A.Morice et ph. Hugon à notre séminaire).¹

- Une trentaine de contributions parmi lesquelles il faut distinguer entre :

- . des enquêtes localisées (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, etc...),
- . des contributions théoriques.

¹ ont été communiqués en séance une bibliographie établie par Ph. HUGON et un questionnaire du B.I.T.

L'ouvrage de l'IEDES posait un problème simple, a priori pertinent, que l'on peut résumer de la manière suivante : malgré le décalage entre offre et demande de travail, le chômage apparent ou déguisé n'a pas augmenté aussi rapidement que le laisserait supposer le rythme de l'exode rural. Le secteur "informel" peut donc être défini (négativement) comme le secteur où s'organise la survie d'un nombre considérable de ruraux n'ayant pas accès au marché du travail salarié.

Cette question a suscité des débats au terme desquels il fallait bien admettre que les participants étaient loin de s'entendre sur les concepts et, au bout du compte, sur la réalité même de l'objet qu'ils prétendent étudier. A l'expression "petite production marchande", certains ont préféré celle de "secteur non structuré" ou d'"activités de transition", d'autres employant la notion de "secteur informel". La même confusion s'est manifestée dans l'emploi de corrélats comme "marginalité", "populations marginales" ou encore concepts pourtant d'usage courant comme "artisanat", "emploi", "capital", "marché du travail", etc.

Il est toujours arbitraire de classer des interventions dans des catégories tranchées mais nous pensons que deux discours bien distincts furent tenus au cours de ce séminaire.

- Pour les uns, le "secteur informel" est assimilé a priori à un objet d'étude. A l'origine de cette assimilation, il y a, pensons-nous, deux postulats pour le moins contestables :

- . Postulat d'*autonomie* de l'objet (en particulier en ce qui concerne les prix et les revenus).
- . Postulat de *stabilité* du secteur d'activité visé.

En aucun cas le phénomène étudié n'est perçu dans sa dimension historique, sinon à un niveau très général pour considérer que le secteur informel est l'aboutissement de l'évolution de l'économie africaine traditionnelle. Par ailleurs, le problème est abordé en termes de branches, d'activités et de secteur et non en termes de rapports sociaux réels.

Enfin, l'objectif des tenants de ce type de discours est bien la mise en oeuvre de politiques volontaristes visant à transformer le secteur non structuré en secteur structuré ou, pour reprendre l'expression étonnante d'un participant, à "réconcilier la production et l'emploi".

A l'origine de cette volonté réformatrice on trouve un troisième postulat : le postulat d'*élasticité*, c'est-à-dire l'idée que l'on peut, dans certaines limites, faire évoluer les activités du secteur informel (introduction de la comptabilité, injection de crédits par exemple).

- Pour d'autres participants au séminaire, l'objet devait être, non la *forme dominée* ("petite production marchande" ou "secteur informel"), mais le *procès de domination* ; il n'était pas question d'admettre le postulat d'autonomie et le "secteur informel" n'était rien d'autre qu'un lieu de surexploitation de la force de travail par le mode de production capitaliste dominant. Les analyses devaient être menées, non

en termes comptables, mais en termes de reproduction de la force de travail en milieu urbain africain et, en dernière analyse, en termes de classes.

Il importait aussi de souligner l'étroite dépendance de certains types d'activités en milieu urbain par rapport à la petite production marchande en milieu rural (laquelle évolue aussi en fonction du mode de production capitaliste dominant).

Il fallait enfin montrer comment s'effectue une redistribution, interne à la ville, de la masse monétaire reçue par quelques uns (solidarités familiales ou ethniques, micro-commerce, etc.) et une circulation de produits et d'argent entre la ville et la campagne. Ces formes de redistribution de la misère empêchent un nombre important de citadins de devenir la base d'une véritable bourgeoisie. Toute politique tendant à briser les solidarités comporte par ailleurs un gros risque : celui de rejeter de larges couches de la population (celles qui bénéficient dans une certaine mesure de la redistribution) hors de tout revenu monétaire.

On est presque tenté de considérer qu'il y a eu deux séminaires en un seul, et le moins que l'on puisse dire, c'est que les tentatives oecuméniques (menées en particulier par les tenants de la théorie de la transition) ne furent guère couronnées de succès.

L'opposition entre les deux discours a été assimilée (sans doute abusivement) à un clivage entre approche économique et approche anthropologique, ou entre approche quantitative et approche qualitative. Il est un peu mystifiant, selon nous, de recourir à des clivages aussi classiques pour caractériser l'opposition qui s'est manifestée pendant ces journées. Nous sommes beaucoup plus frappés par le danger qu'il y a à vouloir à tout prix fabriquer des objets de recherche en fonction des politiques d'intervention que tel ou tel bailleur de fonds entend promouvoir (dans cette perspective, l'approche anthropologique n'est, en quelque sorte, que la "note d'ambiance", et nous n'entendions pas nous laisser transformer en quelconques "fous du roi").

LES INTERVENTIONS DU G.R.U.A : UN POINT DE VUE DIFFÉRENT

Se situant dans le deuxième courant de pensée les représentants du groupe sont intervenus sur un double registre : la présentation de quelques réflexions théoriques d'une part et l'exposé d'une étude de cas d'autre part.

J.L. Amselle et E. Le Bris (EHES) ont présenté une courte communication intitulée : "Quelques réflexions sur la notion de petite production marchande". Constatant le grand flottement conceptuel qui caractérise le débat sur ce thème, les auteurs s'efforcent de lui donner un peu plus d'épaisseur historique (comment Marx aborde la question ; comment certains apports de l'histoire médiévale des derniè-

res années remet partiellement en cause l'héritage de Marx).

L'idée de base est que la notion de petite production marchande "fonctionne comme un concept négatif... et sert à désigner des réalités économiques très différentes dans le temps et dans l'espace". Suivent deux questions : cette notion s'applique-t-elle également à la période pré-coloniale ; sa validité ne s'étend-elle pas aujourd'hui au milieu rural africain ? La réponse à la première question est affirmative. Il est clair que "la notion de petite production marchande gomme les dissemblances entre les époques et noie dans un formalisme sans rivages des phénomènes radicalement hétérogènes".

En réponse à la seconde question on peut considérer que le "secteur" infra-capitaliste des villes ne peut subsister que grâce au secteur infra-capitaliste des campagnes et réciproquement (échange d'argent entre ville et villages d'origine, approvisionnement vivrier des villes, retours périodiques ou définitifs au village, etc...)

Finalement on peut se demander si la notion de petite production marchande ne doit pas être abandonnée au profit d'une analyse en termes de classes sociales. Il ne semble pas possible d'isoler un secteur "petit producteur marchand urbain".

"C'est en définitive à une analyse des formes de la conscience sociale en milieu urbain qui renvoie l'étude du secteur infra-capitaliste des villes en Afrique".

La communication d'A.Morice, intitulée "la théorie de la marginalité appliquée à la reproduction en milieu urbain sous-développé. Les limites d'un concept de bon sens", part également d'une critique du dualisme.

Pour les théoriciens de la marginalité, le surpeuplement urbain entraîne la formation d'une classe de "marginaux" absolument excédentaires par rapport aux besoins du capital : la marginalité est donc perçue comme un phénomène dysfonctionnel et coûteux. L'auteur défend, à l'opposé, le point de vue que les petites activités dites "informelles" sont utiles dans des systèmes d'accumulation extravertis, aussi bien pour réduire les coûts de la force de travail que pour pourvoir, dans des conditions de concurrence telles que prix et revenus sont souvent très bas, aux besoins dans la satisfaction desquels le capital ne s'investit pas. Il cherche à montrer en quoi la précarité de ces activités et leur situation de crise permanente entretenue par une dialectique étatique de libéralisme-répression, est organiquement liée à la logique de l'accumulation.

La communication de G.Salem, intitulée "Contribution à l'étude des réseaux commerciaux dans la ville africaine : exemple de Dakar", s'appuyant sur une étude de cas, apporte les éléments d'une critique sur la problématique et la méthodologie les plus courantes des enquêtes sur le "secteur informel". Les recherches de l'auteur, menées sur le système de production et de commercialisation dans l'artisanat du bois au Sénégal et son prolongement en France, montrent l'importance des réseaux socio-professionnels et des stratégies de groupe dans le secteur dit "informel".

Sur la base de ces résultats, l'auteur conteste

l'utilité des approches strictement quantitatives et des typologies de métier très élaborées. Cloisonnées en catégories statistiques trop rigides, les études en question laissent de côté l'essentiel du fonctionnement des petites activités urbaines : la constitution de chaînes de production et de vente, la réinterprétation de règles traditionnelles (qui autorisent par exemple la surexploitation des apprentis), les rapports avec le monde rural, les normes sociales de répartition des revenus, etc.

C'est donc, au plan méthodologique, un recours plus systématique aux outils de l'anthropologie que préconise l'auteur, au lieu de questionnaires lourds, prétendument exhaustifs et chargés de questions quantitatives. Les études sur le "secteur informel" doivent privilégier l'analyse de la formation des groupes, de leur dynamique et de leur insertion dans les systèmes socio-économiques considérés de façon globale : cette méthode est défendue avec l'appui de l'exemple des artisans-commerçants étudiés par l'auteur.

Pour conclure, comment ne pas réfléchir à la conclusion désabusée d'un des participant du colloque : "toutes les études prouvent que le secteur économique n'assure pas à ses acteurs le minimum vital, et pourtant survit et souvent se développe" ? Notre point de vue est que, loin d'être arriéré ou voué à disparition, ce secteur est organiquement lié aux intérêts de la production capitaliste, ceci dans des conditions d'exploitation particulières.